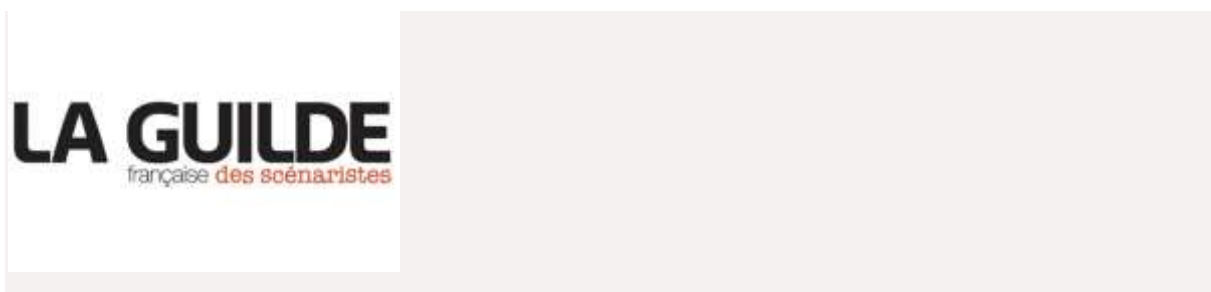


## ADAPTATION

# La Guilde française des scénaristes défend la position de la SACD



**Le syndicat invite les éditeurs "à réviser leur propre politique de répartition" avec les créateurs et les producteurs.**

La campagne "Animation: le dangereux recours aux adaptations" de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), lancée dans son dernier *Magazine*, continue de faire des vagues.

Malgré un appel au calme de la part de la SACD, après les réactions de la Scelf et du SNE, c'est la Guilde française des scénaristes, unique syndicat de la profession, qui monte au créneau dans un communiqué daté du 6 juillet, dénonçant la mystification d'une rivalité entre auteurs du livre et auteurs de l'audiovisuel.

Intitulé "Animation: pour un plus juste équilibre entre création originale et adaptations", les membres de la Guilde se disent *"effarés par le contenu mensonger de divers articles de presse récents et des communiqués des organisations d'éditeurs."*

Rappelant *"qu'aucun conflit n'oppose pas les auteurs des divers médias entre eux"*, la Guilde accuse les éditeurs de ne promouvoir que leurs intérêts, *"en se dissimulant derrière la noble cause de la défense des auteurs qu'ils publient."*

*"Les scénaristes n'ont jamais cherché à spolier les auteurs des œuvres d'origine de leurs droits d'auteur, légitimement réclamés: ils militent simplement, comme ils l'ont toujours fait, pour une rémunération juste et transparente de tous les créateurs, quel que soit leur support d'expression"* se justifie la Guilde, qui rejette tout conflit *"artificiel"* entre les différentes parties.

## **Auteurs et scénaristes, premières victimes**

À ce titre, le syndicat rappelle *"que bon nombre de scénaristes d'animation sont souvent, eux-mêmes, romanciers, auteurs de BD ou de livres pour la jeunesse."* Il invite aussi les éditeurs *"à réviser leur propre politique de répartition"* avec les créateurs et les producteurs, que la Guilde estime trop défavorable pour les auteurs et pour les scénaristes.

Pour la Guilde, la SACD n'a pas condamné les adaptations mais appelle *"à trouver la bonne combinaison entre licences et création originale"*. *"Constatant depuis quelques années l'explosion des projets de séries d'animation adaptés de matériaux existants [...], les scénaristes ont récemment appelé à un sursaut collectif afin de restaurer un plus juste équilibre entre les deux types de projets"* explique le syndicat qui craint qu'un *"trop fort déséquilibre en faveur des adaptations est [...] incompatible avec une politique culturelle fondée sur la diversité des imaginaires, et sur le renouvellement et la préservation des talents."*